



Paris, le 22 juillet 2021

## Réponses aux questions écrites des actionnaires

Dans le cadre de son assemblée générale mixte du 22 juillet 2021, Rémy Cointreau a reçu 4 questions écrites d'actionnaires. Le présent document comporte les réponses à ces 4 questions.

### **1. Avec près d'un an de recul, comment se déroule l'intégration au sein de notre Groupe de la maison de champagne de Telmont ?**

*Réponse d'Éric Vallat, Directeur Général :*

L'intégration de la Maison Telmont au sein du Groupe se déroule très bien, confirmant une belle adéquation avec nos valeurs et notre portefeuille de marques. Sur un plan humain, les équipes sont désormais intégrées et nous poursuivons l'aventure avec Bertrand L'Hopital, qui représente la 4ème génération depuis la création de la marque en 1911 par son aïeul.

Par ailleurs, la marque vient d'être relancée en France et le lancement est en cours dans des pays clés tels que le Japon ou les Etats-Unis qui sont de véritables relais de croissance. Dans ces pays, le champagne va nous permettre de cibler une nouvelle clientèle et de renforcer notre présence dans le monde de la nuit et de la gastronomie.

Nous avons repositionné la marque qui a fait peau neuve. Ce nouveau positionnement, très ambitieux en matière de transparence et de conscience environnementale, rencontre un grand succès. Nous sommes convaincus qu'il va permettre à la marque Telmont de s'inscrire dans une démarche pionnière en Champagne et en phase avec les attentes des nouvelles générations.

Mais peut-être avez-vous eu l'occasion de suivre cela dans la presse récemment, cette nouvelle démarche ayant généré un buzz particulièrement intéressant !

### **2. Si notre Société est constamment à l'affut de marques susceptibles d'enrichir son portefeuille, quelles sont les priorités en termes de cibles d'acquisition (« Cognac » ou « Liqueurs et Spiritueux ») ?**

*Réponse d'Éric Vallat, Directeur Général :*

Je profite de cette question pour préciser que notre priorité n'est pas la croissance externe. Nous avons lancé avec nos 4 priorités transversales plusieurs chantiers qui sont une véritable transformation du Groupe, comme j'ai pu l'expliquer au début de ma présentation. Ces chantiers, pour être menés à bien, vont monopoliser l'énergie des équipes pendant encore au moins un ou

deux ans. Même si bien sûr nous avons les moyens d'être opportuniste si une très belle opportunité se présente.

Une fois cette transformation menée à bien, nous serons encore mieux équipés que nous l'étions par le passé pour reprendre une stratégie de croissance externe ambitieuse.

Il est encore trop tôt pour se prononcer mais les cibles devront répondre aux caractéristiques suivantes :

- Une adéquation avec nos valeurs et notre positionnement haut de gamme
- Une complémentarité avec notre portefeuille
- Une taille suffisante car la complexité n'est pas liée à la taille

Cela laisse la porte ouverte à de nombreuses catégories.

A celles qui présentent un lien fort avec le terroir car nous y sommes très attachés et nous sommes convaincus de l'impact de la provenance sur la qualité organoleptique de nos produits. Par exemple la tequila qui se développe très rapidement.

Mais je ne souhaite pas non plus écarter des marques dont la présence commerciale est forte sur des marchés où nos cognacs sont faiblement représentés, comme l'Europe par exemple. Cela nous permettrait de mieux contrôler notre distribution sur ces marchés et de venir ainsi conforter notre stratégie de valeur.

**3. Notre Société ne propose pas cette année le réinvestissement du dividende en actions. S'agit-il d'une décision ponctuelle ou d'un abandon de cette pratique qu'affectionnent les actionnaires individuels ?**

*Réponse de Marc Hériard Dubreuil, Président :*

Il ne s'agit, en aucun cas, d'un abandon de la pratique. Chaque année nous cherchons à optimiser la décision du Conseil sur les dividendes. Ainsi, étant donné que nous avons lancé un programme de rachat d'actions qui se traduira par une relation pour les actionnaires du groupe, nous avons opté pour un dividende en numéraire au titre de l'année 2020/21.

**4. Lorsque le réinvestissement du dividende en actions n'est pas proposé, notre Société pourrait-elle avancer la date de mise en paiement du dividende ? Il est vrai que cette décision dégraderait légèrement le ratio « Dette nette/EBITDA » au 30 septembre mais les ratios d'endettement de Rémy Cointreau sont bas.**

*Réponse de Marc Hériard Dubreuil, Président :*

Il s'agit d'une pratique historique du Groupe de verser les dividendes au second semestre. Si nous changeons le calendrier, nous ne serions plus comparables d'une année sur l'autre.

Enfin, un programme de rachat d'actions a été lancé cette année, et nous ne souhaitons pas augmenter l'effet sur l'endettement du Groupe de manière trop importante en accélérant le paiement du dividende.